



Calendrier 2018 des collectes

Légende

- Collecte des matières résiduelles
- Collecte des matières recyclables
- Collecte de gazon et feuilles
- Collecte des encombrants
- Collecte des sapins de Noël
- Les collectes débutent à 7 h

Décembre 2017 / Janvier 2018

D	L	M	M	J	V	S
24	25	26	27	28	29	30
31	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

Février 2018

D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28			

Mars 2018

D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

Avril 2018

D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

Mai 2018

D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

Juin 2018

D	L	M	M	J	V	S
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

Juillet 2018

D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

Août 2018

D	L	M	M	J	V	S	
				1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11	
12	13	14	15	16	17	18	
19	20	21	22	23	24	25	
26	27	28	29	30	31		

Septembre 2018

D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23/30	24	25	26	27	28	29

Octobre 2018

D	L	M	M	J	V	S
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

Novembre 2018

D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	

Décembre 2018

D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

Collecte déplacée ultérieurement.





Gestion des matières

Un petit rappel !

Sur le territoire de la Ville de L'Épiphanie, la collecte des matières résiduelles et des matières recyclables se fait mécaniquement. Il est donc obligatoire d'utiliser des bacs roulants avec prise européenne, d'une capacité de 120, 240 ou 360 litres, autant pour les déchets que pour le recyclage.

L'achat du bac pour les matières résiduelles, de couleur noire, grise ou verte, est la responsabilité des citoyens. Pour les locataires, veuillez vous adresser à votre propriétaire pour connaître les modalités de fourniture des bacs.

Quant au recyclage, la Ville de L'Épiphanie fournira gratuitement, et ce, sur demande, des bacs roulants bleus aux citoyens.

À noter que les bacs roulants doivent être placés en bordure de votre propriété, les poignées et les roues faisant face à votre résidence, après 20 h le jour précédant les différentes collectes.

Les bacs doivent ensuite être remisés, au plus tard à 21 h le jour de la collecte, sur le côté ou à l'arrière de votre résidence. Lors du remisage, il est strictement interdit de laisser les bacs roulants sur la façade de votre propriété.

Les excédents disposés dans des sacs, des bacs non conformes et autres contenants ne seront pas ramassés.



Encombrants

Ameublement, BBQ, chauffe-eau, électroménagers (sans fréon ou halocarbone), lavabos, matelas et sommiers, pièces de piscine et tapis.

Matières refusées :

Résidus de construction, pneus, résidus domestiques dangereux, terre, béton, sable, roche, asphalte, bonbonnes de gaz propane, électroménagers.

Les matières refusées peuvent être acheminées à l'Écoparc de la MRC de L'Assomption situé au 134, chemin des Commissaires, L'Assomption. Tél.: 450 589-9999



Gazon et Feuilles

Gazon, feuilles mortes, mauvaises herbes, débris de plate-bande et de jardin débarassés de leur terre.

Matières refusées :

Branches, arbres, arbustes, terre, sable, roche, pierre.

Pour la collecte de gazon et feuilles, veuillez déposer les matières dans des sacs de plastique (l'utilisation d'une poubelle est proscrite).



Recyclage

Plastique

Bouteilles, contenants et emballages de produits alimentaires, de boissons, de cosmétiques, de produits d'hygiène personnelle et de produits d'entretien, bouchons et couvercles, sacs et pellicules plastiques.

Matières refusées :

Styromousse, jouets en plastique, assiettes et ustensiles en plastique, rasoirs jetables, récipients contenant: huile, solvant, carburant, etc., boyaux d'arrosage, tapis, accessoires de piscine, caoutchouc, CD et DVD, cartables, seringues, tous les plastiques n° 6.

Papier et Carton

Boîtes et emballages de carton, journaux, circulaires, revues, feuilles, enveloppes de papier, livres, cartons de lait, de jus et de crème.

Matières refusées :

Couches, mouchoirs et essuie-tout, enveloppes à bulles, papier carbone et photographies, papiers et cartons souillés.

Métal

Contenants et papier d'aluminium (assiettes, plats, etc.), bouteilles et canettes d'aluminium, boîtes de conserve, bouchons et couvercles.

Matières refusées :

Batteries d'auto et piles domestiques, pièces d'auto, petits appareils électroménagers, aérosols, emballages métallisés, papier d'emballage métallisé, pots de peinture, de solvant, etc.

Verre

Tous les pots et les bouteilles de verre, peu importe la couleur ou le format.

Matières refusées :

Vaisselle, contenants en pyrex, en porcelaine ou en cristal, miroir, verre plat (vitre de fenêtre), ampoules électriques, tubes fluorescents, etc.

